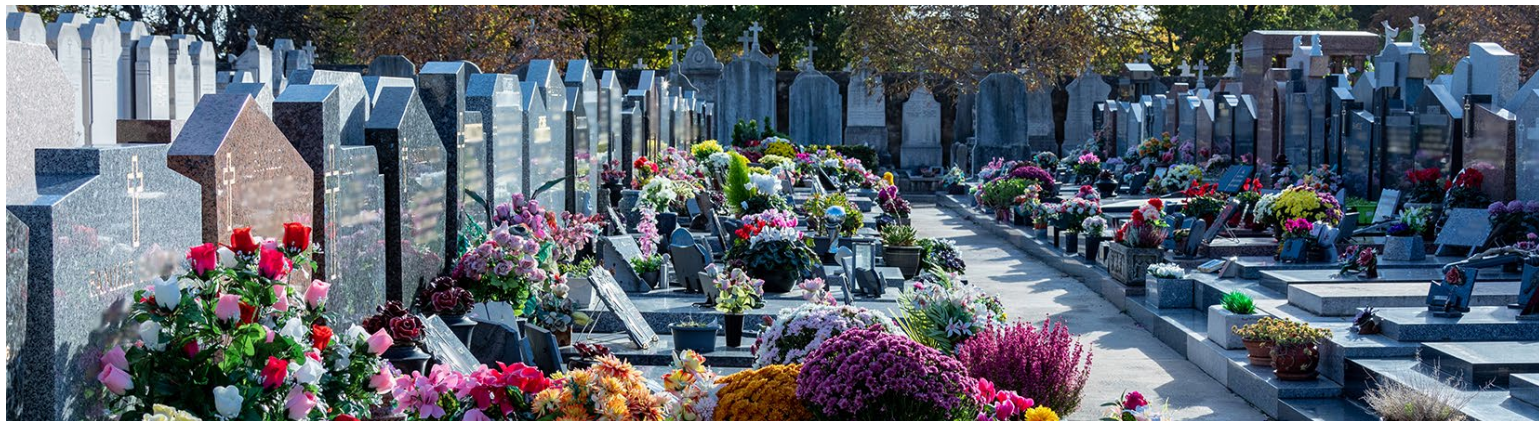


INFO PRESSE

Les conditions d'accès aux cimetières toulonnais pour la Toussaint



En cette période de la Toussaint, les Toulonnais vont aller se recueillir sur les tombes de leurs proches. Afin de gérer l'affluence dans les deux cimetières, la Ville a pris toute une série de dispositions, dont le renforcement des équipes, pour faciliter l'accessibilité des familles à ces lieux de souvenir.

Horaires d'ouverture

Pour ces fêtes de la Toussaint, les cimetières toulonnais, à savoir le cimetière central et le cimetière de Lagoubran, resteront ouverts au public de 8h à 18h, et ce jusqu'au 2 novembre inclus. À compter de cette date et jusqu'au 28 février seront appliqués les horaires d'hiver. Ceux lieux de recueillement accueilleront les visiteurs de 8h à 17h.

Circulation autorisée du 26 au 28 octobre

La circulation des véhicules sera autorisée pour tous dans les cimetières communaux, sans aucune restriction ni document particulier, du 26 au 28 octobre inclus, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h.

Les fleuristes pourront effectuer les livraisons et dépôts sur les tombes jusqu'au 31 octobre à 17h.

Circulation interdite du 29 octobre au 2 novembre

Pour des raisons de sécurité, la circulation des véhicules personnels est interdite dans l'enceinte des deux cimetières. Des voiturettes électriques conduites par les agents des cimetières sont à la disposition des familles pour se rendre au plus près de leurs défunts. Pour les personnes circulant à pied, des chariots sont disponibles à l'accueil pour charger pots de fleurs ou autres accessoires.

Équipes renforcées

Afin de rendre aux familles et proches des défunts un service de qualité, les équipes ont été renforcées, notamment pour la période allant 29 octobre au 1^{er} novembre inclus. Ces agents de la Ville de Toulon seront à la disposition du public à la fois pour le renseigner, pour indiquer le lieu de sépulture ou pour le conduire au plus près des tombes grâce aux voiturettes électriques.

Des travaux d'embellissement réalisés durant l'année

Des travaux d'embellissements des deux cimetières ont été réalisés durant cette année 2022.

Pour le cimetière de Lagoubran, c'est toute l'allée centrale qui a été requalifiée et son aménagement paysager harmonisé. Ces travaux ont été menés dans la continuité de la

2022

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



rénovation des jardinières de l'entrée. Un nouvel enrobé jaune a été posé, les espaces de plantation ont été regroupés, les allées piétonnes ont été reprises et les fontaines mieux intégrées afin de faciliter leur utilisation.

Le cimetière central a vu l'intégralité de sa rotonde ravalée, tout comme les kiosques des fleuristes où de nouveaux stores ont été posés et les deux bâtiments où les huisseries ont été changées et la porte monumentale décapée. De plus, des verrières ont été créées pour l'accueil et la salle d'attente des familles.

La Ville de Toulon regroupe deux cimetières sur son territoire : le cimetière central en centre-ville et à l'ouest le cimetière de Lagoubran.

Le cimetière central est le cimetière historique de la ville. Datant de 1830, il compte 8 887 emplacements sur près de 5ha. Il est équipé de deux columbariums et d'un dépositoire.

Le cimetière de Lagoubran est plus récent puisqu'il a été créé en 1902. Sur ses 11ha, il regroupe 14 023 emplacements, un columbarium / dépositoire et une nécropole abritant un millier de soldats ou marins morts au combat.

Contacts presse :

Martine BÉRARD

Adjointe au maire en charge des cimetières

04 94 36 33 68

Érick MASCARO

Adjoint au maire en charge des travaux communaux

04 94 36 84 31

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON

